

QUOI DE NEUF



**Bonne
Année
2023**



AU PAYS ?



Bulletin Municipal de Moutier Malcard. Janvier 2023



SOMMAIRE

Sommaire	Couverture
Lettre du Maire	P 1
Informations	P 2
Gardes	P 3
Etat Civil 2022	P 4
Conseil Municipal du 27 octobre 2022	P 5 & 6
Conseil Municipal du 7 décembre 2022 / Chiens errants / Colis des Aînés	P 6 & 7
Travaux en cours ou terminés / Acquisitions / Calendrier des manifestations	P 8
La fibre arrive	P 9
Rénovation énergétique des 3 bâtiments « Place de la Mairie »	P 10 & 11
Réunion des Présidents d'Association / Club de Gym	P 11
Comité des Fêtes	P 12
Creuse Avenir 2005 / Club de l'Espérance	P 13
Les Flôts de Doulon / Amicale Laïque	P 14
Anciens Combattants	P 15
Cyclo Racing Team 23	P 16
Don du sang / Recette du gâteau marbré / Ecole inclusive	P 17
Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse	P 18
Présentation des compétences Enfance-Jeunesse, Economie et PLUi de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche	P 19 & 20
Ligue contre le Cancer	P 21
Information AVC / Du nouveau chez Veï Lou Quéri	P 22
Maison France services / Dicton du mois de février / Jeux	P 23



Directeur de Publication	➤ Pierre GUYOT
Rédaction	➤ Mairie de MOUTIER-MALCARD
Imprimeur	➤ Mairie de MOUTIER-MALCARD
Dépôt Légal	➤ Janvier 2023

LA LETTRE DU MAIRE

La nouvelle année est là pleine d'espoirs, de bonnes résolutions et d'attente de jours meilleurs.

Les années passées nous ont permis de construire votre avenir.

2023 doit aussi être dans la construction du futur pour chacun d'entre nous. Notre collectivité s'inscrit dans cette politique par des investissements importants sur la transition énergétique au regard de la taille de notre commune (voir pages 10 et 11). Les travaux d'isolation et de chauffage collectif par géothermie de la mairie, de la salle polyvalente et du bâtiment de l'ancienne Poste ont débuté le 9 janvier pour une réception du chantier prévue en octobre. De janvier à avril, la toiture, l'isolation des murs, le plafond, les portes et fenêtres de la salle polyvalente seront refaits ainsi que les réseaux sur la place de la mairie puis la réfection du bitume exécutée. Le forage pour la géothermie dans le jardin de la mairie devra se faire fin avril. Début mai, la mairie sera transférée à la salle polyvalente. Alors commenceront les travaux d'isolation des murs et des plafonds. Les portes et les fenêtres seront remplacées, la cheminée démontée et les peintures appliquées. Nous devrions retrouver les locaux de la mairie opérationnels pour août.

Si nous avons choisi consciemment cet investissement c'est pour deux raisons :

- ♦ La première est qu'il est nécessaire de contribuer collectivement et individuellement à lutter contre le réchauffement climatique en supprimant quand il est possible, les énergies fossiles.
- ♦ La deuxième raison est la vétusté de notre matériel de chauffage existant. La chaudière à gaz de la mairie a 25 ans et beaucoup d'accessoires sont en panne. La chaudière à fioul du bâtiment de la Poste a 40 ans. Les radiateurs électriques de la salle polyvalente sont de la même époque.

Pour terminer avec ce sujet, nous avons saisi l'opportunité d'une aide importante de l'Etat sur ce projet. En effet, nous avons un engagement de la Préfecture sur une subvention DETR* à 50%. Puis un fléchage sur des « fonds verts » de la DSIL*. L'ADEME* viendra en appui sur le réseau de chaleur. Enfin, le SDEC* subventionne notre investissement à hauteur de 35 000€. Il est aussi un partenaire important en tant que co-maître d'œuvre. Sans ces aides diverses nous n'aurions pas pu supporter cette charge budgétaire.

Le projet innovant d'école inclusive (voir article page 17) de notre communauté de communes sur le groupe scolaire « Marcel Richard » a débuté en novembre et se poursuivra tout au long de l'année 2023. En parallèle, la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche a terminé les travaux d'accessibilité PMR*. Ainsi, cette école s'est préparée au mieux pour aborder l'avenir de nos enfants.

L'ensemble du conseil municipal reste à votre écoute et à votre service dans ces moments particulièrement difficiles pour tous. La Maison France services située à Bonnat est là pour tous les services de proximité (voir page 23) et pour vous renseigner. Notre mairie est ouverte tous les jours pour tous renseignements.

Enfin, il est temps de vous souhaiter une belle année et le meilleur pour vous et les personnes qui vous sont chères. Bonne année 2023.

Pierre Guyot



DETR: Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux
DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
SDEC : Syndicat des Énergies de la Creuse
PMR : Personne à Mobilité Réduite

INFORMATIONS

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (vendredi 16 h)

☎ 05.55.80.60.44 / e-mail : mairie-moutier-malcard@orange.fr

Site internet : moutiermalcard.com

Permanences des élus : ~ Maire - le lundi toute la journée, et la semaine sur rendez-vous
~ 1er Adjoint - le lundi matin
~ 2^{ème} Adjointe - le lundi après-midi

SERVICE DES EAUX

S.I.A.E.P. DES MOUTIERS - MAIRIE DE MOUTIER-MALCARD

☎ 05.55.80.60.44 / e-mail : siaep.des.moutiers@orange.fr

Pour tout problème vous pouvez appeler aux numéros suivants :

- Mairie ☎ 05.55.80.60.44 -partie administrative-
- Entreprise EBL chargée de l'entretien du réseau d'eau :
Numéro de portable du fontainier d'astreinte ☎ 06.10.62.14.27 -partie technique-

SERVICES D'URGENCES

Sapeurs Pompiers : 18

Gendarmerie de Bonnat : 05-55-62-10-07 ou 17

Samu : 15

ASSISTANT SOCIAL

Mme JUPILLAT - UTAS GUERET - ☎ : 05-44-30-25-50 ou 40

Permanence sur rendez-vous

RELAIS POSTE

Au bar - tabac - journaux « Le Marandé » - Agréé Paiement de proximité - 18, place des Tilleuls.

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi & Dimanche de 8h00 à 13h30 et de 17h00 à 20h00

Mercredi et jours fériés de 8h00 à 13h30

Levée du courrier à 8h30 du lundi au samedi.

☎ 05.55.80.65.78

ORDURES MENAGERES

Compétence de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche : 05-55-80-88-01
gérée par EVOLIS 23 pour l'ensemble du territoire.

Service Info Déchets : 05.55.89.86.06 / www.evolis23.fr

Déchèterie de Nouziers (Les Mazeaux) : mercredi & samedi de 9h à 12h.

Carte d'accès obligatoire

RECENSEMENT MILITAIRE

1ère et 2ème Tranches de l'année

Les jeunes filles et garçons nés :

entre le 01/01/2007 & le 31/03/2007 doivent se faire recenser en mairie avant le 31 mars 2023

entre le 01/04/2007 & le 30/06/2007 doivent se faire recenser en mairie avant le 30 juin 2023

DEMANDEURS D'EMPLOI

Les demandeurs d'emploi doivent désormais se faire inscrire auprès de Pôle Emploi
au 3949 ou sur www.pole-emploi.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscriptions peuvent être réalisées tout au long de l'année. Afin de valoir pour un scrutin général ou partiel, la demande doit être effectuée le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour du scrutin. Elle peut être faite en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ou en mairie : cerfa n° 12669*02 accompagné d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

Services de Garde

MEDECINS

DR CHARBONNIER	BONNAT	05.55.62.12.14
DRS DENOST-LEMASSON	CHATELUS MALVALEIX	05.55.80.84.20
DR LAURENT SYLANDA	GENOUILLAC	05.19.37.00.23

**Le numéro à composer les
nuits et week-end est le
05.55.41.82.02
Gardes de nuit de 18H à 8H**

PHARMACIES

Pharmacie de l'EGLISE	CLUGNAT	☎ 05.55.65.05.68
Pharmacie de BONNAT	BONNAT	☎ 05.55.62.10.12
Pharmacie de la PLACE	BOUSSAC	☎ 05.55.65.00.59
Pharmacie GUSTAVE	SOUMANS	☎ 05.55.65.41.54
Pharmacie du CHATEAU	BOUSSAC	☎ 05.55.65.02.78
Pharmacie de GENOUILLAC	GENOUILLAC	☎ 05.55.80.74.07
Pharmacie MATHIEU	CHATELUS-MALVALEIX	☎ 05.55.80.83.38

Les gardes seront assurées du vendredi soir 19h au vendredi soir suivant 19h.

En cas d'urgence, il suffit de composer le numéro de téléphone de votre pharmacie habituelle ou le **32 37**

Une boîte vocale vous indiquera les 3 pharmacies de garde les plus proches de votre domicile.

DENTISTES

Uniquement le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h : 09.60.40.44.80

Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h : 0 805 69 06 07



INFIRMIERS A DOMICILE

Cabinet PRIEZ Fanny / LAMY Charline	BONNAT	05.55.62.12.44
BLANCHET Joëlle / CLEMENT Evelyne	BONNAT	05.55.62.80.48
PICAUD Valérie / MERCIER Véronique / MERCIER Stéphane	MORTROUX	05.55.80.51.57
BAUDE Stéphanie/ CHEZEAU Carole / LABESSE Fabienne	LA CELLETTE	07.50.51.52.15
ESCOUBEYROU Marc / LEJEUNE Bernadette / BOUCHET William / CHAMPEAUX Patricia	GENOUILLAC	05.55.80.74.22

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet GAZZO/GRAVERON/MIRGUET/RIBAUT	BONNAT	05.55.81.03.20
---------------------------------------	--------	----------------

PEDICURE-PODOLOGUE

CHAILLOU Caroline	BONNAT	05.55.81.03.20
-------------------	--------	----------------

Etat Civil 2022

Naissances



RIQUIER Marya Liliane Blandine
GAUDIN AUJEAN Ambre Yvette

19 mars
4 juin

Mariages



SOTTO Jacques & DALLOT Béatrice Marcelle Marguerite Louise
CHICOT Arnaud Richard & NYANTSOA Julas Laure
CHAMBON Thierry & LABRUNE Lydie

28 mai
20 août
29 octobre

Décès



MORET Robert
ETTINGER Patrick Nicolas
CHATELAIN Claude Alfred
GUILLEMAIN Claude
DALOT Née BAYARD Jeannine Madeleine
GUERDER née COSSARD Anne-Marie Raymonde
BEAUFILS Jean-Raymond
PEYRINE née DOUCET Odette Gabrielle, Simone
DUBUGET Claude
FOREST Bernard

6 janvier
24 février
6 mars
8 mars
12 mars
20 mars
16 juin
29 août
3 septembre
12 novembre

Personnes décédées hors commune et inhumées à Moutier-Malcard en 2022

<i>Etat Civil</i>	<i>Date d'inhumation</i>
GAUDON née ALAPETITE Simonne Ernestine	25 janvier
GIVERNAUD née DUBREUIL Marguerite Marie	7 février
MAIGRET Nelly Danielle	21 mars
EXARTIER Christian Georges Roger	24 mai
LABETOULLE Raymond François	27 juillet
LOBREAUX née CATINAT Odette Rose	3 août
GERBAULT née BOIRON Odette Marie Armance	20 septembre
TARDIVEAU née FRANCOIS Monique Marie Louise Germaine	5 octobre
MAILLOCHON née PENNETIER-VILVET Madeleine Georgette	20 octobre
VARIERAS Jean-Claude	26 décembre

Une pensée pour toutes les personnes ne figurant pas dans nos registres d'état civil de l'année, décédées hors commune et non-inhumées à Moutier-Malcard mais qui avaient des attaches sur la commune.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 OCTOBRE 2022

L'an **deux mil vingt deux, le vingt sept octobre**, à **13h00**, le Conseil Municipal de la commune de **MOUTIER MALCARD, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre GUYOT**.

Étaient présents : M. Pierre GUYOT, M. Michel LABESSE, Mme Annick CHEMISIER, Mme Nadège ROBERT, M. Michel DESIRE, M. Eric BALLAIRE, M. Pascal BERNARD, M. Francis PRADEAU, M. Jean-Pierre GENTY, M. Didier MOULIN, M. Arnaud DEBROSSE, Mme Marjorie MERITET, Mme Nathalie PICAUD, M. Romain JAMET.

Étaient absents excusés : M. Vincent MALIEN.

Secrétaire : Mme Annick CHEMISIER.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-035 : Attribution du marché de travaux de rénovation énergétique de 3 bâtiments "Place de la Mairie" avec création d'un réseau de chaleur par géothermie

Monsieur DEBROSSE Arnaud quitte la salle le temps de la délibération

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du déroulement de la procédure et du tableau d'analyse et de classement des offres après négociation, décide d'attribuer le marché de travaux comme suit :

Lots	Entreprise	Montant estimatif H.T
Lot 1 : Gros œuvre – Maçonnerie	Eiffage Construction 23	47.000,00 €
Lot 2 : Charpente – Couverture – Zinguerie	Bignet et Fils	38.569,70 €
Lot 3 : Menuiseries extérieures	AFD	42.512,36 €
Lot 4 : ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur)	Technimur	12.700,00 €
Lot 5 : Plâtrerie – Doublage – Faux plafonds	Eiffage Construction 23	49.500,00 €
Lot 6 : Menuiseries intérieures	Creuse Agencement	11.454,32 €
Lot 7 : Peinture	Couleurs Déco	30.603,00 €
Lot 8 : VRD – Espaces extérieurs	Trullen	37.000,00 €
Lot 9 : Chauffage par géothermie – Réseau de chaleur – Plomberie	Trullen	187.000,00 €
Lot 10 : Electricité – Informatique - Ventilation	AEL	42.650,95 €
Lot 11 : Forage	CMT Fondations	36.190,20 €
TOTAL		535.180,53 €

Soit un montant total des travaux attribués s'élevant à la somme de **535.180,53 €**, hors taxes et hors frais de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie de 60.505,00 € hors taxes et de publicité de 1.520,00 € hors taxes.

13 VOTANTS - 13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-036 : Location du logement communal "6, Place des Tilleuls"

Monsieur DEBROSSE Arnaud rejoint la séance

Autorisation est donnée à M. le Maire pour la location du logement communal vacant (type F3) situé au Bourg de Moutier-Malcard, « 6, Place des Tilleuls », à qui bon lui semblera, avec un montant de loyer mensuel fixé à 290,00 €.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 DECEMBRE 2022

L'an **deux mil vingt deux, le sept décembre**, à **19h00**, le Conseil Municipal de la commune de **MOUTIER MALCARD, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre GUYOT**.

Étaient présents : M. Pierre GUYOT, M. Michel LABESSE, Mme Annick CHEMISIER, Mme Nadège ROBERT, M. Michel DESIRE, M. Eric BALLAIRE, M. Pascal BERNARD, M. Francis PRADEAU, M. Didier MOULIN, M. Arnaud DEBROSSE, M. Vincent MALIEN, Mme Marjorie MERITET, Mme Nathalie PICAUD, M. Romain JAMET.

Étaient absents excusés : M. Jean-Pierre GENTY.

Secrétaire : M. Pascal BERNARD.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-037 : Création d'un poste de Rédacteur Principal 2ème classe

Accepte de créer un poste de Rédacteur Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2023.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-038 : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Adopte les taux proposés pour la procédure d'avancement de grade.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-039 : Réalisation d'une ligne de trésorerie pour les travaux de rénovation énergétique de 3 bâtiments communaux sis "Place de la Mairie" avec création d'un réseau de chaleur par géothermie

Autorise Monsieur le Maire à réaliser une ligne de trésorerie de 500.000,00 € pour le financement des travaux sus énoncés et de signer la proposition la mieux disante.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-040 : Fourrière Canine

Considérant le problème récurrent des chiens errants, le Conseil Municipal accepte de passer une convention de partenariat fourrière pour les chiens avec l'EARL Legendary Land, basée à Genouillac.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-041 : Demande d'achat de la parcelle cadastrée section A n° 358 sise au lieu-dit "Les Caureix" par Monsieur CHAMBON Thierry

Donne un avis favorable à la cession de la parcelle cadastrée section A, n° 358, sise "Les Caureix", d'une superficie de 3084 m² en faveur de Monsieur CHAMBON Thierry pour la somme de 620,00 €.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-042 : Demande d'achat de la parcelle cadastrée section A n° 65 sise au lieu-dit " Les Caureix" par Monsieur LABETOULLE Serge

Emet un avis favorable à la cession de la parcelle cadastrée section A, n° 65, sise "Les Caureix", d'une superficie de 1568 m² en faveur de Monsieur LABETOULLE Serge pour un montant de 300,00 €.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-043 : Demande d'achat de la parcelle cadastrée section A n° 276 sise au lieu-dit "Les Caureix" par Monsieur et Madame JEAUMOT Denis & Laurence

Donne un avis favorable à la cession de la parcelle cadastrée section A, n° 276, sise "Les Caureix", d'une superficie de 3301 m² en faveur de Monsieur et Madame JEAUMOT Denis et Laurence pour la somme de 600,00 €.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-044 : Décision modificative n°2

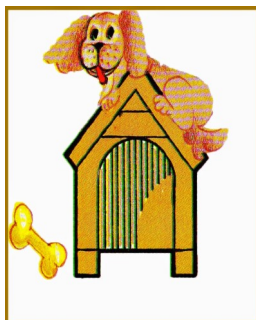
Face à des dépenses imprévues (remplacement du matériel volé aux ateliers municipaux et acquisition d'un fourgon Renault Master), le Conseil Municipal approuve la décision modificative telle que présentée.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-045 : Acquisition d'un véhicule

Considérant la panne moteur du fourgon Peugeot Boxer, le Conseil Municipal accepte d'acquérir auprès du garage Elite Auto, situé à Fontenay le Vicomte, un véhicule fourgon Renault Master, de 2018, pour un montant de 15.239,00 € TTC, hors certificat d'immatriculation et de céder le fourgon Peugeot Boxer à qui sera intéressé moyennant le prix de 1.500,00 € (exonéré de TVA).

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION



Chiens errants

La convention de partenariat fourrière pour les chiens, conclue avec l'EARL Legandary Land, ayant un coût financier pour la commune (récupération, placement...) pour tout chien (identifié ou pas) errant ou divaguant sur la commune qui serait placé : les frais seront intégralement facturés ou refacturés au propriétaire. Alors, gardez bien votre toutou chez vous...

COLIS DES AINES



Les bénéficiaires avaient le choix entre le traditionnel colis ou le repas au « Marandé » : 20 personnes ont choisi le repas en commun et 67 le colis.

TRAVAUX EN COURS OU TERMINES / ACQUISITIONS

STATUES DE L'ÉGLISE

Statue Sainte Barbe

Toujours en restauration à Grenoble.
Son retour est prévu en fin d'année...



Statue Saint Eutrope

Retour de la Statue dans l'église après sa restauration
par la restauratrice Laure de Guiran
Montant de la restauration 4.195,00 € H.T.

Aide Conseil Départemental 419,20 €
Aide Ministère de la Culture 1.678,00 €

REPLACEMENT DU FOURGON

Le véhicule Peugeot Boxer que vous aviez l'habitude de voir sillonner les routes de la commune étant hors-service (panne moteur), l'acquisition d'un nouveau véhicule a donc été nécessaire.

Habituez-vous à voir ce nouveau véhicule ici en photo : nouvelle marque, nouvelle couleur, véhicule qui sera bientôt revêtu des inscriptions de la commune pour être mieux identifiable.



ACHAT DE TERRAINS

Acquisition de 2 terrains.
Ces terrains appartenait à
Madame BENKALED née
BEAUCHOUX Elisabeth

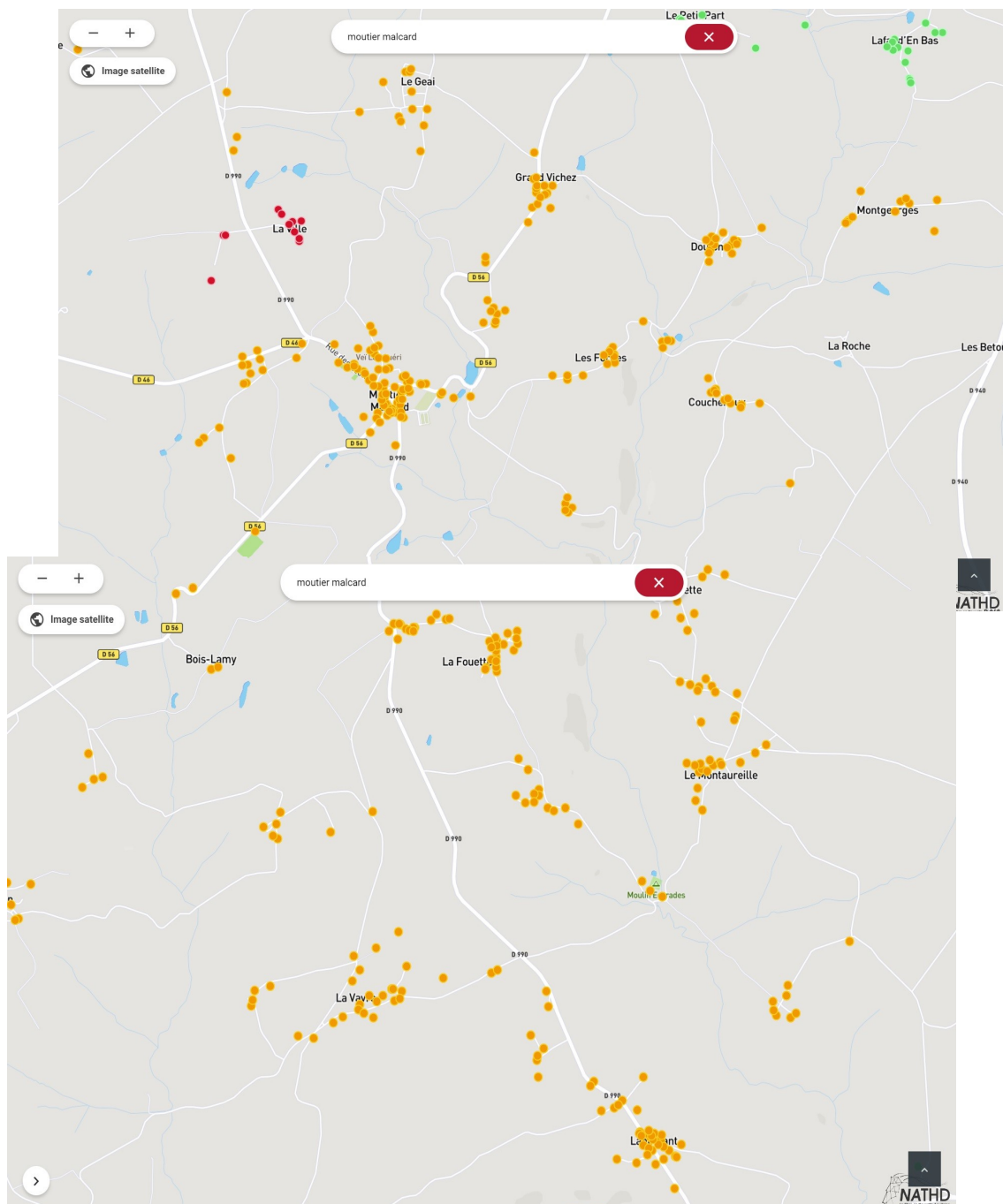


Calendrier des manifestations 2023

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR
12 février	Loto (Mortroux)	Club de Gym
14 mai	Equifun	Flôts de Doulon
11 juin	Equifun	Flôts de Doulon
17 juin	Fête de Saint Jean	L'Amicale Laïque
1er juillet	6 heures solex	Cyclo Racing Team 23
14 juillet	Fête Nationale	Comité des Fêtes
17 septembre	Brocante	Comité des Fêtes
10 novembre	Concours de belote	Comité des Fêtes

La fibre arrive

La commercialisation des nouvelles prises (392) sur Moutier-Malcard est prévue le 9 mars 2023. Vous trouverez ci-joint les plans montrant les futures prises éligibles. Les administrés ont la possibilité de retrouver ces informations sur le site: <https://nathd.fr/eligibilite/>.



Une réunion publique sera organisée prochainement. Les foyers éligibles recevront dans leur boîte aux lettres, un courrier d'information avec la date de cette réunion. Surveillez vos boîtes aux lettres.

Rénovation énergétique de 3 bâtiments communaux et création d'une installation géothermique avec réseau de chaleur – MOUTIER-MALCARD

Par le biais d'une convention de mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec délégation de la maîtrise d'ouvrage de l'étude au SDEC (**Syndicat Départemental des Energies de la Creuse**), un diagnostic énergétique a été réalisé sur la Mairie, la salle des réunions et le bâtiment comprenant logements et local commercial en 2020. Ces diagnostics ont permis d'évaluer la performance du système existant, les gisements d'économie d'énergie possibles et d'étudier la possibilité de substituer les énergies actuelles par des énergies renouvelables.

Aussi, l'étude de faisabilité réalisée en 2021 a mis en évidence le potentiel géothermique du site et montré qu'il est pertinent et économiquement avantageux de substituer les énergies fossiles actuelles de chauffage par une pompe à chaleur géothermique pour l'ensemble des sites. L'ensemble de ces études a bénéficié du concours financier du SDEC à hauteur de 65% du montant HT.

Au vu de ces éléments, la commune a donc décidé de mener à bien les travaux de rénovation énergétique des trois bâtiments sis Place de la Mairie (mairie, logements et commerce, salle des réunions) et la création d'un système de chauffage en réseau par le biais d'une pompe à chaleur sur sondes verticales. Les travaux envisagés se résument comme suit :

- La rénovation thermique de l'enveloppe des bâtiments (dont la réfection d'une toiture) : (isolation, menuiseries, etc.) ;
- La création d'un système de chauffage en réseau, à partir d'une pompe à chaleur géothermique.

Dans le cadre de ce projet, la commune a signé avec le SDEC une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage, avec délégation de la maîtrise d'œuvre au Syndicat. Le SDEC agit, par conséquent, au nom de la commune, en qualité de maître d'ouvrage délégué pour la maîtrise d'œuvre.

C'est ainsi qu'après consultation, l'équipe de maîtrise d'œuvre choisie se compose de L'Atelier Conseil (Bureau d'études thermiques et mandataire du groupement), Espace Projet Construction (économiste de la construction, chargé de l'ordonnancement, du pilotage et de la coordination) et l'architecte Jean Bodin, parti depuis à la retraite.

L'équipe de maîtrise d'œuvre, la commune et le SDEC ont donc travaillé conjointement sur le projet de travaux et procédé à toutes les démarches administratives. Le choix des entreprises s'est fait suite à marché public publié le 16/05/2022 (relance des lots infructueux le 23/06/2022) avec délibération du conseil municipale le 27/10/2022.

Aussi le montant des travaux s'élève à 535 180,53 € HT auxquels s'ajoutent les frais d'ingénierie (contrôles techniques, sécurité et protection de la santé, maîtrise d'œuvre) de 60.505,00 € HT et les frais de publicité du marché public de travaux de 1.520,00 € HT.

L'opération globale de 597.205,53€ HT est financée à hauteur de 80% suite à la mobilisation des aides **Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux**, **Dotation de Soutien à l'Investissement Local**, **Fonds Chaleur** et le SDEC.

Les travaux ont débuté la première semaine de janvier 2023 pour une durée comprise entre 7 et 9 mois.

Dans un premier temps, il s'agit de la rénovation énergétique de la salle des réunions (remplacement des menuiseries, mise aux normes sécurité et incendie, réfection de la toiture, isolation). Après travaux, cette dernière recevra les services administratifs de la Mairie, le temps que le bâtiment mairie soit lui-même rénové énergétiquement. Tout est donc prévu pour que les administrés bénéficient toujours des services de la Mairie sans trop perturber leur fonctionnement. Un barriérage sera mis en place afin de délimiter les zones de chantier et ainsi sécuriser l'accès pour les administrés.

La phase finale consistera en la substitution de l'énergie de chauffage actuelle (gaz citerne) par une pompe à chaleur géothermique sur sondes verticales. L'abonnement gaz et la dépose de la citerne à l'arrière de la mairie seront effectués courant avril, après la saison de chauffe en cours.

Deux forages de 185 ml chacun vont être réalisés dans le jardin à l'arrière de la mairie, distant chacun de 10 m afin d'aller chercher la chaleur naturellement présente dans le sol et à une température constante. De l'eau glycolée (un fluide caloporteur), apporte la chaleur du sol vers un échangeur thermique, lui-même relié à la pompe à chaleur. Un autre tuyau assure son évacuation vers le sol. Il forme donc, comme tous les autres forages, une boucle fermée.

Un réseau de chaleur traversera la Place de la Mairie pour desservir les 3 bâtiments et la pompe à chaleur sera ainsi installée en sous-sol du bâtiment. A cet effet, la réfection complète de la Place de la Mairie sera effectuée.



Réunion des Présidents d'Association

Monsieur le Maire a réuni les présidents des associations de la commune le 6 décembre dernier.

Il les a félicité pour toutes les manifestations organisées et encouragé à continuer en 2023.



CLUB DE GYM

LES MOUNOUS

GYM & ZUMBA

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2023. Plein de bonnes choses, de joie, d'amour et de réussite.

Nos cours de gym et de zumba sont toujours maintenus aux horaires habituels. Cependant, avec les travaux à la mairie et à la salle des réunions, les cours ont lieu sous le préau de l'école de Moutier Malcard.

Nous remercions la municipalité, ainsi que la Communauté de Commune Portes de la Creuse en Marche de nous avoir autorisé à utiliser ce lieu pour maintenir nos activités.

Nouveauté cette année, nous organisons un Loto de la St Valentin. Il aura lieu le 12 février 2023 à la Salle Socio-Culturelle de Mortroux. Ouverture des portes à 12h30 pour un début du loto à 14h00.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Bonne
année!

Comité des Fêtes

Pour débiter cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos vœux, bonheur, joie et santé pour 2023.

Nous avons fini l'année 2022 par notre concours de belote le 10 novembre. Pour cette reprise, 32 équipes se sont disputées la victoire dans une ambiance bon enfant.

Le 26 novembre nous avons fait notre Assemblée Générale lors de laquelle nous avons présenté un bilan moral et financier plutôt positif. Le bureau a ensuite été reconduit à l'unanimité et se compose ainsi :

Co-Présidents : Maryline DETROIS
Michel DESIRE

Vice-Présidents : Didier MOULIN
Romain JAMET

Trésorière : Marie-Josée POIRIER

Secrétaires : Martine PROST
Sabrina LAFOND

Trésorier adjoint : Pierrick CAMUS

Commissaire aux comptes : Benoît MOULIN

Nous avons clôturé cette soirée par un repas des bénévoles un peu particulier, puisqu'en 2022 nous fêtons les 50 ans de notre association. Pour l'occasion, nous avons ressorti quelques vieilles photos retraçant 50 ans de souvenirs. Nous avons partagé le gâteau de l'amitié et levé nos verres à tous les bénévoles sans qui rien n'aurait été possible.



Nous avons débuté 2023 par le loto que nous organisons avec l'école de Moutier. Il a eu lieu le 15 janvier à la salle des fêtes de Linard (en raison de l'indisponibilité de la salle des réunions de Moutier pendant quelques mois) : nous avons fait salle comble, un grand merci à tous les joueurs.

Pour ce qui est des manifestations à venir, nous envisageons un voyage, mais pour l'instant rien n'est totalement défini, donc nous vous tiendrons informé en temps voulu.

Nos activités se poursuivront avec le 14 juillet. Nous pouvons déjà vous annoncer un défilé de chars à 17h et diverses animations dont le traditionnel méchoui. Nous aurons peut-être l'occasion de vous en reparler dans le prochain bulletin.

Notez également la brocante le dimanche 17 septembre et le concours de belote le vendredi 10 novembre.

Voilà en quelques lignes le programme du Comité des Fêtes. Nous voulions également vous rappeler que nos bénévoles ne sont pas seulement là les jours de fête, il y a aussi beaucoup de travail avant et après chaque manifestation et nous les en remercions. Merci aussi à la Municipalité pour son soutien important. Nous accueillons bien sûr tous les gens qui souhaitent s'investir. N'hésitez pas à nous contacter :

Maryline : 06/58/08/54/56 - Michel : 06/58/84/84/17.

Pour terminer, nous faisons un clin d'œil à Bernard Forest qui nous a quitté et que nous remercions pour son dévouement.

Encore une fois tous nos vœux pour 2023 !!!

Maryline et Michel



Creuse Avenir 2005

A l'issue de la première phase du championnat de 3ème division de district, l'équipe de Creuse Avenir 2005 termine 2ème de sa poule derrière Nouziers-La Cellette avec 5 victoires, 2 nuls et 1 défaite.

De ce fait, Creuse Avenir 2005 jouera la seconde phase du championnat avec d'autres équipes issues d'autres poules pour jouer éventuellement la montée en deuxième division de district.

D'ores et déjà, notre équipe est sûre de se maintenir en 3ème division de district.

Après avoir joué la première phase du championnat sur le terrain de Moutier-Malcard peut-être rejouera t-elle sur le terrain de Genouillac ; Attendons de voir...

Creuse Avenir 2005 a passé le 1er tour de Coupe de la Creuse sur le terrain de Méasnes puis le second tour sur le terrain de Moutier-Malcard contre Flayat aux tirs aux buts ; pour le troisième tour, notre équipe peut s'attendre à rencontrer un plus gros adversaire.

Souhaitons à Creuse Avenir 2005 une bonne et heureuse année en attendant de reprendre la compétition avec de bonnes ambitions sportives.

*Le Co-président
Alain DALLOT*



Club de l'Espérance

Bonjour à tous et toutes,

Tout le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023, pleine de joie et une bonne santé afin de pouvoir profiter de bons moments en famille ou avec des amis.

L'an dernier, nous avons perdu une amie et figure emblématique de notre club, nous saluons sa mémoire et adressons nos amitiés à toute la famille DALOT.

Le nombre de nos participants diminue aussi, il nous est difficile de faire des projets pour notre club sauf assurer nos réunions tous les 3ème jeudi de chaque mois à partir de 14h. Nous serons heureux de pouvoir participer aux animations des clubs alentours.

Monsieur le Maire ne propose plus que deux bulletins par an, donc rendez-vous en juin pour un nouveau bulletin en espérant qu'il y ait de nouveaux adhérents pour participer à nos amicales réunions mensuelles qui sont accessibles à tout le monde.

Nous vous renouvelons nos vœux les plus chaleureux
Amicalement

*Le Bureau
Martine, Annie et Geneviève*

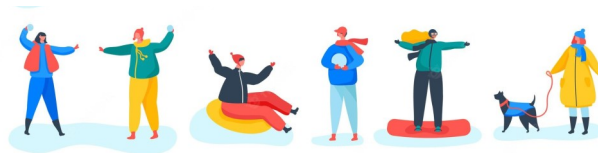


Les Flots de Doulon



L'EQUICLUB de Doulon et l'Association des Flots de Doulon, vous souhaitent une très belle nouvelle année !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et découvrir l'**Equifun**, discipline ludique et sympathique, lors des concours organisés au Club de Doulon : **les dimanches 14 mai et 11 juin 2023**. Buvette, grillades et crêpes sur place.



L'amicale laïque

L'année 2022 vient de s'achever et 2023 nous attend pour de nouvelles aventures.

En 2022, vous étiez encore nombreux et fidèles à notre fête de Saint Jean. Vous avez pu vous régaler de notre fondu-frites et profiter de la piste de danse pour évacuer les calories superflues. Nous vous donnons rendez-vous le 17 juin prochain pour de nouveau se réunir autour d'un délicieux repas.

Notre concours de pétanque a connu un succès plus mitigé avec seulement 14 équipes inscrites.

Nous réfléchissons à une nouvelle date pour ne pas être en concurrence avec les communes voisines, afin de pouvoir vous accueillir plus nombreux.

Je tiens à vous souhaiter à tous ainsi qu'à vos familles le meilleur pour cette nouvelle année.

Le Président



ASSOCIATION DES COMBATTANTS, PRISONNIERS DE GUERRE, COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC, TOE, ET VEUVES DE LA CREUSE

Siège : Maison du Combattant – 2, rue des Marronniers – 23000 GUÉRET
Tél. 05 55 52 62 39

F.N.P.G. reconnue d'utilité publique par décret du 1^{er} avril 1948

Section Marche Avenir

Les anciens combattants des communes de Linard-Malval, Mortroux, Moutier-Malcard et Nouziers ont décidé de se grouper dans une section nommée « Marche Avenir » de l'association départementale des anciens combattants, prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, Territoires d'Outre-Mer et Veuves de la Creuse.

Ci-après le bureau et la liste des porte-drapeaux :

Prénom Nom	Commune	Qualité
Maryse Bouzet	Mortroux	Président
Maurice Chezeau	Nouziers	Vice-président Porte drapeau
Franck Le Gallou	Moutier-Malcard	Trésorier
Gérard Gaudiard	Mortroux	Trésorier adjoint Porte drapeau
Danielle Bernard	Moutier-Malcard	Trésorière adjointe
Ginette Coindat	Linard-Malval	Secrétaire
Maurice Coindat	Linard-Malval	Porte drapeau
Emmanuel Meignat	Mortroux	Porte drapeau
Stéphane Mercier	Mortroux	Porte drapeau
André Nicolas	Moutier-Malcard	Porte drapeau
Pascal Bernard	Moutier-Malcard	Porte drapeau
Nicolas Labetoulle	Moutier-Malcard	Porte drapeau
Robert Labrune	Nouziers	Porte drapeau
Jean-Louis Jolly	Nouziers	Porte drapeau
Jean-Claude Mazure	Linard-Malval	Porte drapeau



Ci-dessus la photo prise le 7 octobre 2022 à Moutier-Malcard



Cérémonie du 11 novembre 2022

Nous remercions les maires des quatre communes qui nous ont accompagnés dans nos démarches de regroupement.

Chaque commune a organisé la cérémonie du 11 novembre avec la participation des anciens combattants de son territoire.

Nous avons organisé ensemble la cérémonie de commémoration des 45 ans de la conduite à sa dernière demeure par les anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc de leur frère inconnu tombé au champ d'honneur, à Moutier-Malcard, le 5 décembre.

Nous déplorons le décès, cette année,

- des anciens présidents des sections de Mortroux et Moutier-Malcard, respectivement Pierre Claude Louis le 28 mai, et Bernard Forest le 12 novembre ;
- de Claude Guillemain de Moutier-Malcard le 08 mars ;
- de Gérard Tisseron de Mortroux, le 27 novembre.

Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille.

Nous n'oublions pas que des soldats français luttent encore actuellement dans le monde et qu'un brigadier, militaire du rang, est mort à 24 ans au Mali le 22 janvier 2022, portant à 58 (57 hommes et 1 femme) le nombre des pertes françaises au Mali et au Sahel depuis 2013.

Les Français déployés dans les opérations extérieures (OPEX) sont encore 7 000 en 2022. Espérons que tous reviennent en bonne santé et que nous n'ayons pas à vivre d'affrontements sur notre territoire.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2023.

Maryse Bouzet, Présidente de la section



Le Cyclo Racing Team 23 espère que vous avez tous passé de très bonnes fêtes de fin d'année. L'ensemble du bureau se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui j'espère sera pleine de festivités pour notre commune.

La réunion nationale UFOLEP pour l'organisation du trophée 2023 a eu lieu le 2 décembre 2022 à Bresdon en Charente et le calendrier 2023 a été validé. Notre course aura bien lieu le 1er juillet 2023.

Concernant la validation UFOLEP de nos commissaires, une formation de mise à niveau aura bientôt lieu. Nous vous tiendrons informé de la date bien-sûr.

Pour la réunion d'avant course et le bilan 2022 une réunion se tiendra au printemps la date et le lieu vous seront confirmés dès que possible en fonction des travaux de la mairie.



Calendrier endurance saison 2023

DATE	LIEU	DPT	TYPE D'ÉPREUVE	DÉTAIL	ORGANISATEUR	CORRESPONDANT	ADRESSE/TELEPHONE
30/04/2023	BRESDON	17	Endurance par manche 6 de 45' MOB et SOLEX TGO	Solex Toutes Catégories Mob Production Mob Promotion Scooter et Méca Boite	Solex club Bresdonnien	Francis VIGNERON	Solex club Bresdonnien Francis VIGNERON francis.vigneron@laposte.net 06 84 26 17 60
01/07/2023	MOUTIERS MALCARD	23	Endurance 6 heures MOB et SOLEX TGO	Solex Toutes Catégories Mob Production Mob Promotion Scooter et Méca Boite	Cyclo Racing TEAM 23	Vincent MALIEN	vincent.malien@orange.fr 06 71 99 25 06
29/07/2023	PARSAC	23	Endurance 6 heures MOB et SOLEX TGO	Solex Toutes Catégories Mob Production Mob Promotion Scooter et Méca Boite	SOLEX TEAM PARSAC	David PAGENEL	9 rue de l'Ancienne Forge 23140 PARSAC 06 73 90 31 70 ethan.davsand@gmail.com
09/09/2023	ST CHRISTOPHE SUR ROC	79	Endurance 10 heures Semi-nocturne MOB et SOLEX TGO	Solex Toutes Catégories Mob Production Mob Promotion Scooter et Méca Boite	Les Guidons du Roc	Cédric BARATON	La Mercerie 79310 Saint Marc La Mande 06 09 98 98 28 lesguidonsduroc@laposte.net

Le Président, Vincent MALIEN



Le Maire, les conseillers municipaux et les employés communaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

INFORMATION
*Collectes de sang aux alentours
de Moutier-Malcard*

BONNAT : 28 mars de 10h00 à 14h00

AIGURANDE : 29 mars de 16h30 à 19h30

BOUSSAC : 2 février de 15h00 à 19h00
29 mars de 10h00 à 14h00

SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE : 15 mars
de 15h00 à 19h00



A vos fourneaux

GATEAU MARBRE

125 gr de beurre
200 gr de sucre
200 gr de farine
1 paquet de levure
1 paquet de sucre vanillé
3 œufs
6 c. à s. de lait
25 gr de chocolat en poudre

Travaillez le beurre avec le sucre
Ajoutez les jaunes d'œufs, le lait, la farine et la levure.
Ajoutez les blancs battus en neige.
Puis séparez la pâte en deux parties : parfumez l'une à la vanille et l'autre au chocolat.
Beurrez (et farinez) un moule à cake.
Versez les deux préparations en alternance dans le moule , puis mettez le moule dans le four (thermostat 4-5), pendant environ 40 min.

ÉCOLE INCLUSIVE



La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche (CCPCM) a signé en novembre 2022 un partenariat avec l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Creuse (ADPEP23) pour des actions innovantes et expérimentales en faveur de l'école inclusive, au sein de notre école située à Moutier-Malcard. En parallèle, l'ADPEP23 a signé une convention avec l'inspection d'académie. Ces conventions vont permettre à des professionnelles des PEP (orthophoniste, psychomotricienne, enseignante spécialisée et éducatrice de jeunes enfants) d'intervenir tout au long de l'année scolaire dans les classes pour épauler les enseignantes sur la détection précoce et le traitement d'éventuels obstacles aux apprentissages ou au parcours développemental de l'élève. Les conseils et actions qui en découleront pour les enseignantes seront aussi à destination des parents volontaires et du personnel de la CCPCM. Les actions seront adaptées tout au long de l'année et en juin 2023 un bilan en sera fait. Ce projet expérimental a pour vocation à son issue de proposer un modèle d'intervention qui pourrait être reproduit dans d'autres écoles.



Le Montet
23600 BOUSSAC-BOURG
Tél secrétariat : 05.19.70.03.03
Mail : secretariat@smbpc.fr



Killian Dolais, Technicien Médiateur de Rivière en renfort de Julien Lemesle, Technicien Coordonnateur du Contrat Territorial Petite Creuse.

Plusieurs types d'actions sont mises en place afin de répondre directement aux problématiques locales :

- Milieux Aquatiques / zones humides
- Agricoles
 - o Abreuvement et mis en défens des berges
- Plans d'eau
 - o Analyses et aides auprès des propriétaires
- Communication
- Suivi

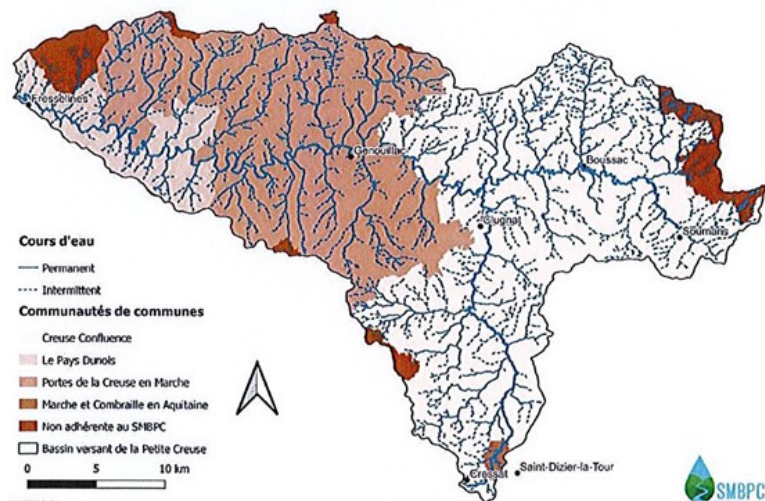
Toutes les actions sont menées en concertation.



Avant intervention



Après intervention



Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Un Contrat Territorial Petite Creuse

Un contrat territorial, c'est quoi ?

Les actions du Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse s'inscrivent obligatoirement dans le cadre de programmes pluriannuels coordonnés de type « Contrat territorial ».

L'objectif est de retrouver le « Bon état écologique des cours d'eau » tout en maintenant les activités économiques.

Le Syndicat peut se substituer aux riverains uniquement dans le cadre d'un contrat territorial défini et systématiquement en concertation, avec l'accord écrit du propriétaire.

Toutes ces actions ne peuvent se faire que sur le territoire du Syndicat Mixte de la Petite Creuse (voir carte jointe).

Gouvernance du SMBPC :

Nous accueillons au sein du Conseil Syndical deux nouveaux élus :

Madame Humbert Isabelle représentante de la Communauté de Commune Portes de la Creuse en Marche en remplacement de Nicolas Cornette, et élue vice-présidente du SMBPC.

Monsieur Tixier Patrick représentant la Communauté de Communes du Pays Dunois.



Page Facebook :
Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Techniciens :

Julien LEMESLE, Tél : 06 07 74 28 55 julien.lemesle@smbpc.fr

Killian Dolais, Tel 06 07 74 21 56 killian.dolais@smbpc.fr

Bureaux des Techniciens : 05 55 65 75 47

UNE POLITIQUE ENFANCE-JEUNESSE

Enfant à partir de

10 SEMAINES

Microcrèche

4 rue de la Fontaine à Genouillac
Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30

05 87 56 01 27

enfance@portesdelacreuseenmarche.fr



Relais Petite Enfance

* Lundi 9h à 17h à Châtelus-Malvaleix;
* Mardi 9h à 17h à Genouillac;
* Mercredi 9h à 12h à Jalesches;
* Jeudi 9h à 17h à Bonnat.

Microcrèche itinérante

En parallèle du RPE le Lundi, Mardi et Jeudi

06 68 73 30 35

enfance@portesdelacreuseenmarche.fr



3 ANS

ALSH Portes des Loisirs

De 7h30 à 18h00

07 85 22 38 63

jeunesse@portesdelacreuseenmarche.fr



LA K'BANE

14 vieille route à Genouillac
Mercredis et vacances scolaires

6 ANS

LA K'RAVANE

En alternance les mercredis et vacances scolaires

Complexe sportif à Bonnat
Écoles de Châtelus-Malvaleix,
de Genouillac et de Moutier-Malcard

12 ANS

Squat'ADOS

Géré et animé par l'ADPBC

En alternance les mercredis et vacances scolaires

Bonnat et Châtelus-Malvaleix

06 60 31 67 51

squatados@orange.fr



17 ANS

ENTREPRENDRE AUX PORTES DE LA CREUSE

Les élus de la Communauté de Communes souhaitent développer des actions en faveur de l'entrepreneuriat du territoire. Pour cela ont été définis certains axes stratégiques :

- Un dispositif d'aides financières aux entreprises mis en place depuis janvier 2022 afin d'accompagner les projets du territoire
- La rencontre des entreprises du territoire afin de connaître plus en détail les activités, mais aussi recenser leurs besoins
- Un travail de réflexion sur les besoins de recrutement
- Un recensement à engager sur les locaux et terrains vacants

Présente pour vous accompagner dans vos projets, déterminer vos besoins et vous orienter vers des partenaires spécialisés, la Communauté de Communes est à la disposition des entreprises et projets du territoire.

Plus d'infos sur le site internet, rubrique entreprendre.



Si vous avez un projet, un besoin, une demande, n'hésitez pas à contacter Océana Petitpez, chargée de mission Économie au 07 61 66 03 85 ou economie@portesdelacreuseenmarche.fr

Toutes les informations : <https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>



IntraMuros



Contact : 05 55 80 88 01 ou accueil@portesdelacreuseenmarche.fr



QU'EST-CE QUE LE PLUI ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification territoriale qui définit, pour une période de 10 ans, les grandes orientations de la politique locale d'urbanisme. C'est un document réglementaire qui définit les règles de construction applicables pour les permis de construire, les déclarations préalables, ...



Aujourd'hui, les 1^{ère} et 2^{ème} phases du document sont réalisées, à savoir :

- ✓ Le diagnostic territorial : portrait du territoire qui met en lumière ses forces, faiblesses, besoins et potentialités de développement.
- ✓ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables : clé de voûte du document d'urbanisme. Il retranscrit l'ensemble des projets communaux et intercommunaux pour le territoire. Le PLUi a également pour objectif de prévoir, d'organiser et de planifier le développement du territoire (santé, économie, scolaires, sportifs, assainissement, loisirs, tourisme...).

Depuis début juillet, la 3^{ème} phase a débuté :

- Le règlement graphique (aussi appelé zonage), le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : traduction concrète des grandes orientations du PADD.

Ce projet est porté par les 16 communes, la communauté de communes, les partenaires institutionnels mais aussi vous, habitants.



À ce titre, vous êtes conviés à réagir, proposer, compléter,
Exprimez-vous dès maintenant ! Plus d'informations sur le site internet de la communauté de communes, rubrique PLUi.
Donnez nous, vos avis, vos projets, demandes, souhaits d'être directement informé : 05 55 80 88 01 ou amenagement@portesdelacreuseenmarche.fr
Boîtes à idées et cahier de remarques sont présents en mairie.

Toutes les informations : <https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>



IntraMuros



Contact : 05 55 80 88 01 ou accueil@portesdelacreuseenmarche.fr



PENDANT LA MALADIE CANCÉREUSE

La Ligue Contre le Cancer vous accompagne :

- Elle peut vous aider en finançant des prestations supplémentaires ou non prises en charge par l'assurance maladie : heures d'aide ménagère, prothèses capillaires et dentaires, frais de soins non remboursés ...
Ces aides peuvent être accordées après constitution d'un dossier et d'un examen par une commission interne.
- Elle met aussi en place les soins oncologiques de support suivants pour aider la personne malade au cours de son parcours.



Ces soins oncologiques de support sont entièrement financés par la Ligue Contre le Cancer 23.

Ils s'adressent au patient selon les besoins définis par les professionnels (médecin, infirmière coordonnatrice et assistante sociale)

Leurs objectifs :

- Améliorer la qualité de vie par des soins de bien être physiques et psychologiques.
Exemples : soins des ongles, soins de la peau pour soulager les effets secondaires des traitements.
- Favoriser les échanges (ateliers d'art floral...) et le lâcher prise (sophrologie)
- Maintenir le lien social.

Lors d'une consultation le **médecin traitant** et/ou le **cancérologue** indique les soins de support nécessaires au patient et l'oriente vers l'infirmière référente (ACTC), qui l'adresse aux professionnels concernés.

A défaut le patient peut s'adresser à l'infirmière référente (ACTC) afin de définir les soins nécessaires.

Mme CIALUS RLOUDIER 06 32 33 39 37 ou Mme MOURNAT 06 11 43 17 67

Le patient réalise son parcours individualisé au plus près de son lieu de résidence, **SANS FRAIS**.

Pour qui ?

✓ Tout patient atteint d'un cancer,
en cours de traitement « actif »

Comment ? En contactant

✓ l'infirmière référente de l'ACTC : 06 32 33 39 37 - 06 11 43 17 67
✓ l'assistante sociale de l'ACTC : 06 21 28 61 02



Pour plus d'informations : ☎ 05 55 52 44 87
Ligue Contre le Cancer ✉ cd23@ligue-cancer.net
2 bis Place Varillais
23000 GUÉRET



Pour plus d'informations : ☎ 05 55 52 44 87
Ligue Contre le Cancer ✉ cd23@ligue-cancer.net
2 bis Place Varillais
23000 GUÉRET



AVC

Être soutenu

Accident Vasculaire Cérébral

Les associations d'usagers : Que font-elles ?



- Informer le grand public sur cette maladie
- Rompre l'isolement, soutenir et orienter les personnes victimes d'AVC et leur famille



- Aider à la réinsertion
- Sensibiliser sur la prévention



Quelles associations en Nouvelle-Aquitaine ?

- France AVC
- Association des malades et opérés cardiaques (Amoc 33)
- AVC, tous concernés
- Fédération nationale des aphasiques de France
- Associations françaises des traumatisés crâniens
- France bénévolat

AVC

Comment les éviter ?

Accident Vasculaire Cérébral

Des comportements et des gestes simples à adopter



- Faites vérifier **votre tension** et **votre pouls régulièrement**

- Pratiquer une **activité physique régulière**



- Adopter une **alimentation équilibrée** et **pauvre en sel**

- En cas de traitement contre la tension ou pour stabiliser le rythme cardiaque, **bien respecter les prescriptions**

N'attendez pas de faire un AVC, parlez-en à votre médecin !



- L'excès de pression artérielle ou des artères abîmées sont impliqués dans 80 % des AVC
- Des battements du cœur irréguliers sont responsables d'1 AVC sur 5
- Vous pouvez présenter ces facteurs de risque sans le savoir

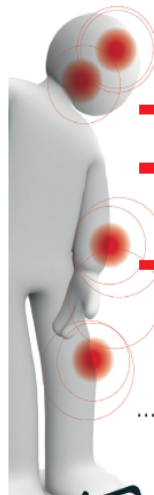


AVC

Chaque minute compte

Accident Vasculaire Cérébral

Des symptômes simples à retenir



- Une **difficulté** à parler ?
- Une **paralysie** du bras, du visage ?
- Une **faiblesse** d'un côté du corps ?

...c'est peut-être un **AVC**



COMPOSEZ **VITE LE 15**

> Composez sans attendre le 15 (SAMU) pour être immédiatement pris en charge.

> Vous disposez seulement d'un délai de 4h30 pour recevoir un traitement.

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Des nouvelles de Veï Lou Quéri Chambres d'Hôtes et Gîte Chez Mémé Delphine

Probablement avez-vous déjà entendu la nouvelle. Oui - en effet - nous avons vendu notre maison et les activités qui vont avec.

Il y a 20 ans que nous avons ouvert nos chambres d'hôtes, avec beaucoup de joie, de succès, de nombreuses rencontres et des hôtes sympas.

2023 sera alors une année très spéciale pour nous : pas seulement parce que c'est une année d'anniversaire, mais aussi parce que ce sera notre dernière année. Nous tenons encore la barre pour la saison à venir.

Fin octobre, nous passerons le relais à Ine et Maurice, clients fidèles depuis 2005 et entre-temps devenus des amis. Après avoir aménagé la maison à leur goût, ils réouvriront pour la saison 2024.

Nous nous sommes installés à Moutier-Malcard en 2001/2002. Nous y avons vécu avec beaucoup de plaisir : c'est donc pour une de ces raisons que nous avons décidé de rester en Creuse car on y est bien et que nous y avons acheté une maison à côté de Bétête.

Avec des amis, de bons souvenirs et les beaux chemins de randonnée à Moutier, on se reverra sûrement après.

Nous vous souhaitons une très bonne année !

Corrie et Ron de Hoog

**Besoin d'aide pour une démarche administrative en ligne ?
Une question ?**



Coralie et Aurélie de la Maison France Services à Bonnat vous accompagnent pour les démarches administratives du quotidien :

- Famille et état-civil (pré-demande de carte d'identité ou passeport)
- Permis de conduire
- Cartes grises
- Retraite
- Emploi
- Social
- Santé
- Accès au droit
- Etc.



Ouvert du lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h45 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 16h



05.55.62.85.04



bonnat@france-services.gouv.fr



France Services à Bonnat
Place de la Fontaine (à côté de la Mairie)
23220 BONNAT



DICTIONNAIRE DU MOIS DE FÉVRIER

Autant de brouillards en février, autant de pluies en mai.

Quand il tonne en février, les vaches n'auront pas de lait.

S'il grêle ou s'il tonne en février, il fera bon en automne;

Quand février ne remplit pas les fossés, petites sont les sources.

SUDOKU

	4		1					
		3	5				1	9
					6			3
		7			5			8
	8	1				9	6	
9			2			7		
6			9					
8	1				2	4		
					4		9	

MOTS FLÉCHÉS

BIENTÔT FAIT POUR NE PAS SE RENVERSER	DÉGRINGOLE ESTIMÉE	OPINION SOLO VOCAL	PETIT TOUR PERSI-FLAGE	CEINTURE JAPONAISE APPORTÉ	CONDUIT SUCCES-SION
SE DÉPLACER VITE SUIVE DE JEUX		ESSEULÉ DOUTER (SE)		POSSESSIF CHARGEA	
RÉPANDIT EN SURFACE ORATEUR GREC			SEINS APERÇUES		MÈRE DES TITANS SUPPRIMÉ
		AMBITION-NER LAWREN-CIUM			RECOURSU
DOMINATION ABSOLUE	GRACILE PORT D'ATHÈNES (LE)			DIFFICILE SUJET POUR LUI	RÉSINE FÉTIDE DIEU DU SOLEIL
PARTIE TENDRE DU PAIN CONTRACTÉ		CONDITION-NEL SUR UN DIPLOME		DÉTENNE SERVICE GAGNANT	
SORTI DE L'ŒUF INDIENS D'AMÉRIQUE		DANS LA GAMME CELA EST MIEUX			PRONOM RELATIF PROBLÈME
	SCANDIUM SYMBOLISÉ		TERRAIN DE TENNIS		PETITS ÉTABLISSEMENTS
		CALIBRÉES			



de la St Valentin
MORTROUX

Ouverture des portes à 12h30
Début du loto à 14h00 à la Salle Socio Culturelle
Réservation Possible au 06.65.77.77.66

12 FEVRIER 2023

Lots :
Robot Multifonction Gd ChefPlus Fagor
Bons d'achats jusqu'à 400€
Voyages pour deux ou en famille
Repas
Cafetière Isotherme ; Pyrex
Linge de maison
Souffleur, Coupe Bordure Électrique
Paniers Garnies
Soins Esthétiques
Et pleins d'autres

Tarifs :
1 carton : 5€
3 cartons : 12€
7 cartons : 20€
12 cartons : 30€

Buffet Buvette

Partie Enfant

Organisé par le Club de Gym
de Moutier Malcard

IPNS



Nouveau en Creuse

**Vente en Ligne de cosmétiques,
maquillage & parfums**
www.lcobeauty.fr

Ateliers Ongles
Initiation à la pose américaine sur rdv

Ateliers maquillage
Initiation au maquillage pour débutantes
sur rdv.

LCO BEAUTY
Marina ZAPERA E.I.
Tél. 07.49.91.30.37.



MAIRIE de MOUTIER-MALCARD
2, Place de la Mairie
23220 MOUTIER-MALCARD